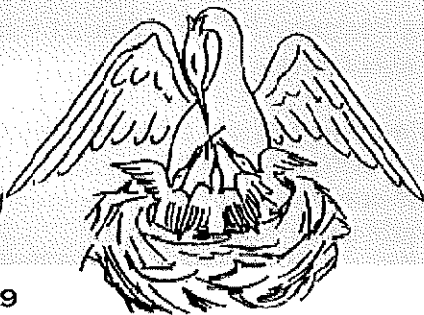


Le Pélican



26^e ANNÉE, N° 105

1,5 €

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019

Haut les cœurs !

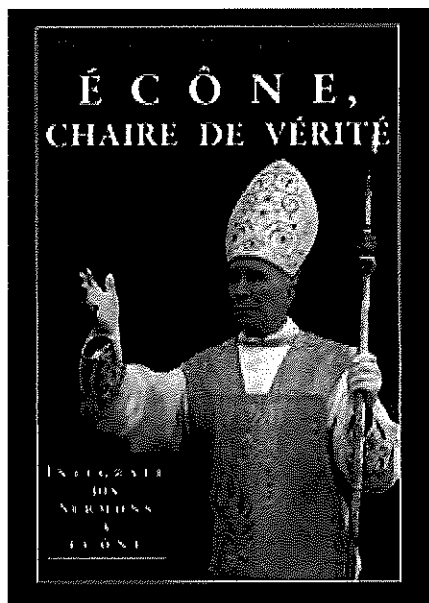
Bien chers fidèles,

Ce m'est un grand honneur que de pouvoir m'adresser à vous pour la première fois par le biais du *Pélican*. Avec la grâce de Dieu, je m'efforcerai de continuer l'œuvre de mes prédécesseurs, et je pense tout particulièrement à Monsieur l'abbé Barrère, qui s'est dévoué pendant huit ans au service de vos âmes. Qu'il en soit publiquement remercié et qu'il reçoive l'assurance de toute notre reconnaissance et de nos prières !

Car c'est bien de cela dont il s'agit dans tout prieuré de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. **Cœuvrer, avec la grâce de Dieu qui découle du saint sacrifice de la Messe et par la médiation de la très sainte Vierge Marie, à l'accroissement du règne de Dieu dans les âmes, conquérir des âmes au Christ-Roi, sans oublier de commencer cette œuvre de reconquête par l'offrande sincère et véritable de notre cœur.**

Mais nous sommes aussi plongés dans les soucis matériels... Vous le savez bien, notre Prieuré et notre école Sainte-Catherine-de-Sienne ont grand besoin de travaux ! Grand chantier de mise aux normes à l'école pour rouvrir dès que possible l'internat, réfection des

toitures de la maison de gardien et du Prieuré qui n'assurent plus leur fonction de nous mettre à l'abri de la pluie, entretien indispensable du parc pour abattre les arbres qui menacent le mur d'enceinte et les voisins..., sans parler de ce futur projet enthousiasmant de la grande restauration de notre nouvelle chapelle au Puy-en-Velay !



Vous l'aurez compris, beaucoup de travaux en perspective pour résoudre autant de soucis matériels, que nous confions à la bienveillance de Dieu en sa Providence et à saint Joseph...

Face aux préoccupations matérielles obsédantes, que vous pouvez connaître aussi dans vos familles, dans votre situation professionnelle, surtout en ces temps de grand bouleversement économique et

monétaire, il est facile de sombrer dans le découragement et de verser dans une sorte de désespoir stérile que l'on baptise du qualificatif de lucide, comme pour le justifier. Reconnaissons que c'est là un péril bien répandu aujourd'hui... Mais, à rebours de cette attitude qui est en réalité une autre manifestation d'un attachement aux biens de cette terre, d'un matérialisme privé de la perspective chrétienne du Royaume des Cieux, il nous faut hisser nos âmes vers les biens véritables que la chair voudrait nous faire oublier.

Cette année 2020 représentera pour nous, qui sommes attachés à la Fraternité Saint-Pie-X, **une excellente occasion d'opérer ce « retour aux sources », ce retour vers l'essentiel, vers ce que nous considérons vraiment comme notre trésor.**

Pourquoi ? Quelle sera cette occasion ?

Le cinquantième anniversaire de la fondation de la Fraternité par Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre, à Fribourg, le 1^{er} novembre 1970 ! Le jubilé d'or de notre chère Fraternité doit en effet représenter pour nous l'occasion de renouveler nos convictions, de revivifier dans nos esprits ou dans nos cœurs ce qui a pu se laisser gagner par

la fatigue, l'usure, l'incertitude ou la confusion.

Ce n'est pas un combat comme les autres que nous menons. Ce ne sont pas des forces ordinaires qu'il nous faut déployer !

Nous avons à lutter contre l'une des attaques les plus perfides de l'Ennemi, du tentateur originel, qui fourbit ses armes, en ces temps apocalyptiques, pour préparer son assaut final contre la sainte Église qu'il ne pourra vaincre.

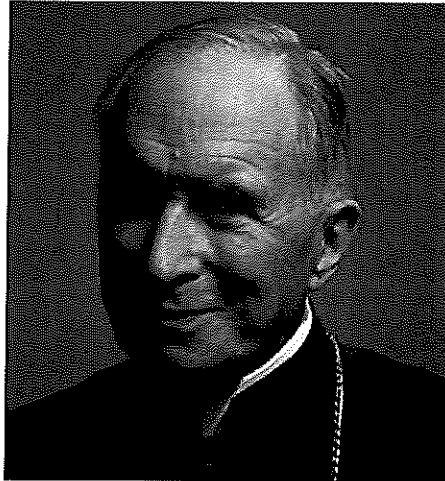
C'est le « *coup de maître de Satan* » auquel nous assistons, pour reprendre le titre d'un livre de Monseigneur, et pour peu que vive en nous l'amour de notre mère la sainte Église, c'est l'âme meurtrie que nous y assistons.

Pour ne pas nous laisser submerger par cette vague destructrice que Satan fait déferler sur le monde, pour ne pas nous noyer dans cet athéisme liquide qui veut supprimer Dieu de l'esprit des hommes et qui s'insinue imperceptiblement dans toutes les fissures de nos vieilles nations occidentales apostâtes, il faut suivre les recommandations que saint Paul adressait aux chrétiens d'Éphèse :

« Au reste, frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa vertu toute-puissante. Revêtez-vous de l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister aux embûches du diable. Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air. C'est pourquoi prenez l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister au jour mauvais, et après avoir tout surmonté, rester debout. Soyez donc fermes, les reins ceints de la vérité, revêtus de la cuirasse de justice, et les sandales aux pieds, prêts à annoncer l'Évangile de paix. Et surtout, prenez le bouclier de la foi, par lequel vous pourrez éteindre tous les traits

enflammés du Malin. Prenez aussi le casque du salut, et le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu. Faites en tout temps par l'Esprit toutes sortes de prières et de supplications. » (chap. VI, 10-18)

À l'occasion de ce cinquantenaire de la Fraternité, efforçons-nous donc de replonger nos esprits et nos âmes dans les convictions fortes que Monseigneur Lefebvre nous a transmises, pour pouvoir en vivre ensuite et les rayonner autour de nous.



Pour ce faire, il me semble intéressant de vous livrer une longue citation de la toute première conférence spirituelle de Monseigneur aux séminaristes d'Écône qui nous soit parvenue. Ce n'est pas sa première conférence spirituelle en soi, mais la première à avoir été enregistrée. Nous sommes à Écône, le 30 mai 1971, Monseigneur parle en toute simplicité à ses séminaristes (le style oral a été conservé) et nous retrouvons l'essentiel de ce qui fait le cœur du combat qu'il a mené toute sa vie... :

« Je ne voudrais rien faire qui soit contre l'Église, voyez-vous. Je ne voudrais pas même critiquer ce que fait le père Bugnini, ou critiquer le pape, non. Je préfère fermer les yeux là-dessus, mais je ne veux pas fermer les yeux sur quelque chose qui va me faire perdre la foi, ah ça non ! Je préfère mourir que de perdre la foi et devenir*

* Annibale Bugnini (1912 - 1982), véritable artisan de la réforme liturgique

protestant, je ferais n'importe quoi ! Je préférerais... s'il le faut, fermer le séminaire. On ferme le séminaire et on s'en va, mais on garde notre foi ! Il n'y a rien à faire, je ne veux pas passer sur la foi, je ne veux pas devenir protestant !

Or, il est certain que peu à peu nous devenons protestants. C'est absolument certain. Vous pouvez demander à tous les prêtres, à ceux qui tant soit peu sont conscients de ce qui se passe dans l'Église actuellement et qui même sont forcés par les circonstances et leurs évêques de dire la messe selon le nouveau rite : ils sont douloureusement peinés par ce qu'ils constatent, par ce qu'ils voient, ils ne savent plus quoi faire. Ils ne savent plus vers qui se retourner, ni comment faire, mais ils sentent très bien que tout s'en va. Ils le sentent très bien.

Il est curieux de voir que dès qu'on a adopté toute cette liturgie, il y a quelque chose qui se produit dans les communautés : une division, des luttes intestines, des faits qui détruisent les communautés, qui détruisent les paroisses, qui détruisent les familles. Il y a le virus qui vient à l'intérieur des familles, à l'intérieur de l'Église, et qui fait tout éclater.

Tout, tout, tout éclate et tout finit par se dissoudre. Alors nous ne pourrions pas laisser ces choses-là, n'est-ce pas ? C'est vraiment le cœur de l'Église qui s'en va.

Aussi je le dis bien simplement, s'il y en a qui disent : « Ce n'est pas possible, moi je ne puis pas admettre cela, ce que vous dites me trouble vraiment, et j'estime que dans ce cas il vaut mieux que je ne reste pas dans une maison où l'on semble presque critiquer ce qui vient de Rome, etc. »... Écoutez, moi je vous le dis sincèrement, je ne veux pas vous faire de peine et à moi ne me faites pas de peine non plus, mais oui séparons-nous en bonne

amitié et puis, mon Dieu, allez où vous voudrez, mais moi je ne peux pas, je ne peux pas faire autrement que de vous dire cela ; et s'il y en a qui ne sont pas d'accord, qui croiraient ne pas pouvoir être d'accord, eh bien, que le Bon Dieu les bénisse ! Ils sont peut-être plus forts que moi. Que le Bon Dieu leur donne ses grâces ! Mais qu'on se sépare, c'est mieux, pour ne pas mettre la zizanie dans la maison, pour ne pas mettre la division. Voyez, si la division commence à se mettre dans la maison, c'est une maison finie. Une maison divisée en elle-même, Notre-Seigneur l'a dit, elle est terminée, c'est fini. Dans ce cas ce n'est pas la peine, ce n'est pas la peine.

Alors, quelle résolution ?

Je résumerais, si vous voulez, tout cela : gardons l'Eucharistie ! Nous gardons l'Eucharistie, nous sommes les gardiens de l'Eucharistie, les défenseurs de l'Eucharistie. Or pour l'Eucharistie il faut des prêtres, parce que l'Eucharistie vient d'un sacrifice, et sans prêtre il n'y a pas de sacrifice, et l'Eucharistie vient du sacrifice. Ces trois choses sont liées comme les doigts de la main : l'Eucharistie, le Sacrifice, le prêtre. Si je veux faire de vous de bons prêtres, c'est pour que vous puissiez offrir un sacrifice et le vrai sacrifice, le seul sacrifice, et que de ce sacrifice, de votre action et de l'action sacrificielle de Notre-Seigneur, vienne l'Eucharistie, la

vraie Eucharistie où Notre-Seigneur est présent, où Notre-Seigneur est là vraiment, où l'on peut s'agenouiller et l'adorer, et vivre avec lui ! Le séminaire n'a pas d'autre raison d'être, la Fraternité n'a pas d'autre raison d'être : le prêtre, le sacrifice, l'Eucharistie. Voilà tout. Nous devons garder cela. »



C'est clair, lumineux, limpide ! Comme d'habitude avec l'enseignement de Monseigneur... **Voici la véritable identité de la Fraternité Saint-Pie-X, ce vers quoi elle est entièrement tournée, ce qui constitue le cœur de son engagement : garder la sainte Eucharistie.** En effet, nous ne pouvons apporter au monde et à ses misères de plus belle réponse que la sainte Eucharistie, Dieu lui-même présent parmi nous et qui nous répète depuis chaque tabernacle : « Venez à moi vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, c'est moi qui vous soulagerai ! » (St Matthieu, XI, 28).

Il n'y a pas d'autre remède à nos maux que le Christ, il est la seule et unique voie de salut, il est la vraie vie. Et puisque cette présence eucharistique du Christ, fruit de la promesse qu'il fit aux Apôtres de rester avec nous jusqu'à la fin du monde, provient exclusivement du saint sacrifice de la Messe, qui ne peut se renouveler sans le ministère du prêtre, nous nous battons aussi pour préserver ces trésors qui font partie du cœur de l'Église.

Alors, ne désespérons pas ! **Haut les cœurs !** comme nous le demande le prêtre lors du dialogue introductif à la Préface, juste avant de rentrer dans la partie la plus sacrée de la messe : « *Sursum corda* » !

Quelles que soient nos difficultés, quelles que soient nos misères, grâce à l'œuvre providentielle de Monseigneur Lefebvre fondée malgré la tourmente conciliaire, nous possédons encore ces trois trésors porteurs de salut : le sacerdoce, le saint sacrifice de la Messe et par-dessus tout, la très sainte Eucharistie. Si nous avons Dieu, que nous manque-t-il ?

Que la très sainte Vierge nous aide à augmenter en nous ces convictions, cet attachement aux biens les plus précieux de l'Église et de la Fraternité, et à mettre par tous les moyens en notre pouvoir, ces trésors en valeur.

Abbé Louis-Marie Turpault +

Marché de Noël

23 et 24 novembre 2019

Cartes de vœux
Cadeaux de Noël
Artisanat
Livres
Épicerie fine
Spectacle

ESCS 31 rue Holtzer 42240 Unieux

Journée de Récollection
de l'Enfant-Jésus de Prague

Dimanche 8 décembre 2019

À l'école **Sainte-Catherine-de-Sienne**
31 rue Holtzer à Unieux

9h15 Messe chantée au Prieuré
10h45 Conférence à l'école
12h00 Repas tiré du sac
14h00 Salut du Saint-Sacrement et confessions
15h00 Conférence
17h00 Départ de la procession

« Plus vous m'honorerez, plus je vous exaucerai »

La chapelle de la Visitation au Puy-en-Velay

<https://www.chapelledupuyfsspx.com>



C'est en juin dernier, après bien des vicissitudes, que la Fraternité Saint-Pie-X signait l'achat effectif de la chapelle du Puy.

L'achat de cette chapelle au Puy-en-Velay, résulte d'une grande dévotion à la Très Sainte Vierge Marie, mais plus précisément, il est le fruit des deux jubilés du Puy de 2005 et 2016.



Souvenons-nous de ces beaux Jubilés, instants privilégiés de l'Histoire, puisqu'ils n'ont lieu que deux ou trois fois par siècle, seulement les années où le 25 mars, jour de l'Annonciation, coïncide avec le Vendredi Saint.

Le jubilé du Puy est le plus ancien de l'Histoire chrétienne : c'est en 992 que le pape Jean XVI institua ces Jubilés, appelés aussi Grand Pardon à cause de l'indulgence plénière et des nombreuses grâces qui lui sont rattachées.

Nous ne pouvons oublier ces Jubilés : celui de 2005 organisé par M. l'abbé Mérel et celui de 2016 organisé par M. l'abbé Barrère : vous étiez tous au rendez-vous, fervents dans la prière ou zélés à rendre votre service afin que les 6000 pèlerins inscrits puissent accomplir leurs dévotions jubilaires.

Ce projet d'achat d'une chapelle au Puy est donc né de l'enthousiasme des pèlerins. Il a duré tout au long de la neuvaine de pèlerinages lancée après le Jubilé 2005, afin de se préparer au Jubilé 2016.



Ces neuf années consécutives de marche, d'Allègre à la cathédrale du Puy, ont été pour tous l'occasion de comprendre l'importance de la dévotion mariale au Puy. Cette dévotion est exprimée au Puy dans les jubilés par le Fiat et le Stabat.

La dévotion du Puy est aussi désignée par l'intention de la Très Sainte Vierge Marie, qui, au premier siècle, choisit le Mont Anis, haut-lieu de culte païen, pour renverser le paganisme et y implanter la foi.

C'est là, sur le Mont Anis, qu'eut lieu la première apparition publique de la Vierge Marie. Elle demanda à une femme malade d'aller se coucher sur la pierre des druides et la guérit. Elle lui dit de faire bâtir en ce lieu une église

qui lui serait dédiée, afin de répondre aux suppliques. La Très Sainte Vierge laissa cette promesse : « *J'ai choisi cette montagne entre mille pour donner une audience favorable à ceux qui viendront m'y présenter leurs requêtes.* »

Les anges messagers dirent aussi à la femme malade : « *L'auguste Mère du Sauveur entre tous les lieux du monde s'est choisi spécialement cet endroit pour y être servie et honorée jusqu'à la fin des siècles.* »

Ce court message montre toute l'intemporalité de la dévotion mariale du Mont Anis. Les générations précédentes l'avaient bien compris : rois, fondateurs d'Ordres, papes et fidèles sont venus nombreux en ce lieu demander des grâces, implanter des monastères, ou confier la France.

Il apparaissait donc capital pour notre génération de maintenir le flambeau de la foi de nos aïeux et de pouvoir encore célébrer la messe de toujours au Puy.

La Providence Divine veillant, notre attention a été portée sur la chapelle de la Visitation. L'occasion était d'autant plus belle que cette chapelle est située sur le Mont Anis, à 300 m de la cathédrale où se trouve la pierre miraculeuse.

Cette chapelle de la Visitation-Sainte-Marie appartient à l'ordre de la Visitation fondé par saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal.



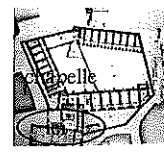
La fondation d'un couvent de la Visitation au Puy-en-Velay remonte à 1630. La communauté s'était installée tout d'abord près de la place Saint-Pierre au-dessus du collège Saint-Régis. La mère supérieure, Elisabeth Perrin avait fait édifier un premier bâtiment et une petite église, dont il ne subsiste rien actuellement. En raison de l'affluence des novices, de nouveaux bâtiments et une église plus spacieuse furent construits de 1652 à 1655. C'est cette chapelle que la Fraternité vient d'acquérir.

La chapelle est dans un style très sobre qui correspond au plan type de l'ordre de la Visitation : vaisseau unique à chevet plat et plafond ; dénuement de la façade.

Le coutumier et directoire de 1637 disait : « *Tous les bâtiments seront faits solidement mais simplement à la capucine sans ornement avec ouverture ni ailleurs sculpture ciselure cordon entablement de pierre de taille et en tout on suivra le plan tant qu'il*



se pourra afin que les monastères ne ressemblent point avec les maisons séculières. »



Le couvent était attenant à la chapelle mais, le Mont Anis étant accidenté le cloître et le jardin se confondaient en un espace assez restreint.

Le cloître fut agrandi d'une deuxième aile, puis d'une troisième en 1701. L'église s'enrichit ensuite vers 1710 d'un magnifique autel et se para d'ornements dorés en 1760. Il ne subsiste aujourd'hui de ces décorations intérieures que le tambour de l'église qui est exposé au musée Crozatier et le retable du maître-autel sauvé, dit-on, à la Révolution puis installé dans la chapelle des Pénitents de Saugues.

À la Révolution, le 29 septembre 1792 les 34 Visitandines furent chassées de leur couvent. La chapelle fut réquisitionnée pour servir de tribunal révolutionnaire et le couvent servit de prison. C'est dans ce tribunal qu'ont été jugés et condamnés les prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la Constitution. Des parodies de jugement condamnaient à mort, à la prison, ou à la déportation.

Le premier prêtre du diocèse du Puy qui fut jugé dans la chapelle travestie en tribunal fût l'abbé Vassel, le 16 avril 1793. Lié et garrotté, il demanda à se rendre pieds nus à l'échafaud. Là, il entonna le *Miserere*, baisa un crucifix et déclara qu'il pardonnait à ses bourreaux. Déjà 4 prêtres du diocèse avaient versé leur sang dans d'autres communes.



Un mois après, l'abbé Chabrier qui, avec l'abbé Vassel, s'étaient mutuellement exhortés au martyre, fut jugé et condamné. Dans la prison l'abbé

Chabrier demanda du papier pour rédiger son testament mais cet acte fut trouvé trop empreint de fanatisme et lui fut refusé. On lui ordonna de manger, mais l'abbé s'exclama : « *Non merci ! J'emploierai ce temps à me préparer à la mort et à paraître devant mon Dieu.* »

Des prêtres jureurs vinrent le visiter avant l'exécution : l'un d'eux lui demanda s'il voulait se confesser « *Monseigneur, lui répondit le condamné, je connais ma religion, le martyre me suffit ! Toute la grâce que je vous demande c'est de vous tenir loin de moi.* » Arrivé au pied de l'échafaud, l'abbé Chabrier fixa sans terreur l'instrument

de son supplice et entonna le *Te Deum*. Du haut de l'estrade il s'adressa à la foule et dit : « *Je pardonne de bon cœur à tous les auteurs de ma mort. Jésus-Christ mon maître est mort innocent, je meurs pécheur.* »



L'abbé Clavel, lui, fut arrêté et condamné le 20 juin 1794 avec son frère et sa belle-sœur. Il employa les trois heures qui lui restaient avant de monter à l'échafaud à confesser et son frère et sa belle-sœur. Celle-ci, à la pensée de laisser ses quatre enfants orphelins était tout angoissée. Les exhortations de son mari et de l'abbé lui rendirent calme et confiance. Elle monta la première à l'échafaud. Puis ce fut le tour de son mari, l'abbé l'embrassa et lui dit : « *À dans quelques minutes* ». À son tour, l'abbé s'étendit sur la planche du supplice et dit : « *Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains* ».

Un autre jugement du tribunal révolutionnaire de la Plâtrière fut celui de **Madame Bauzac**, exécutée à l'âge de 57 ans. Son crime était d'avoir donné asile à son fils prêtre. Elle eut un unique interrogatoire. Lorsqu'elle entendit sa condamnation elle se redressa et regardant ses juges en face elle leur cria, « *vous êtes pires que les tigres, une chienne peut nourrir ses petits et vous, vous faites mourir une mère pour avoir reçu son enfant.* » Trois heures après elle allait courageusement au supplice.

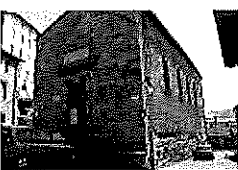
L'exécution de la famille Abrial est encore un exemple des parodies de jugements de ce tribunal révolutionnaire : des ornements sacerdotaux, des calices et missels avaient été découverts lors d'une perquisition dans cette famille. Le père, la mère et la fille qui venaient de recevoir la sainte communion furent arrêtés et condamnés à être guillotins le jour même. La jeune fille voulait éviter à ses parents la douleur de voir leur enfant guillotinée. Elle obtint de monter à l'échafaud la dernière. Lorsque ses parents furent exécutés elle s'écria : « *Ils ont reçu leur couronne, je puis mourir à présent* » Puis ayant remarqué que son châle ne lui couvrait pas assez modestement la poitrine, elle demanda une épingle pour le fixer et gravit les marches de l'échafaud. C'était le 21 juillet 1794. Le souvenir de cette jeune fille resta gravé dans le pays pendant plusieurs générations.

C'est aussi dans la prison de ce tribunal que fut assassiné, **François de La Motte**, chef de la Chouannerie du Velay.

Après la Révolution les sœurs de la Visitation ne purent se réinstaller dans le couvent très détérioré par les révolutionnaires. Ce n'est qu'en 1808 que huit visitandines encore vivantes purent se rassembler de nouveau en couvent. Elles s'installèrent dans le bâtiment Saint-Maurice-du-Refuge fondé par saint François-Régis pour les filles perdues. En 1837 elles firent bâtir une église plus grande, de tradition classique, et en 1843 de grands bâtiments. Mais en 1994 le couvent de la Visitation ferma, faute de vocations... une autre révolution, à l'intérieur de l'Église cette fois, était passée par là... En 2017, le diocèse vendit ce deuxième couvent de la Visitation au département pour en faire un pavillon touristique.

Mais revenons au couvent initial et à **l'ancienne chapelle de la Visitation**. Abandonné après la Révolution, le couvent fut détruit lors de la percée de la rue Jules Vallès, en 1904. La chapelle désaffectée fut transformée en gymnase. Puis, il y eut un projet d'appartements avec garages et un projet de théâtre, mais ils ne furent pas agréés par les architectes des bâtiments de France.

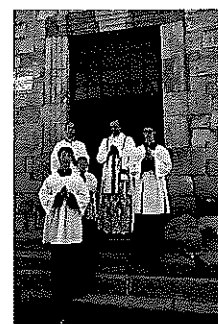
La chapelle était en vente et la Fraternité Saint-Pie-X se présenta pour l'acquérir, dans le but de lui redonner sa vocation première. Le projet fut monté en accord avec les architectes des bâtiments de France et la mairie. Mais il fallut cependant attendre 2 ans l'achat effectif de la chapelle car la mairie, sous pression de l'opposition, voulait exercer un droit de réméré afin de récupérer le bien. Un vice de procédure permit finalement d'acquérir la chapelle.



C'est alors que **pour la première fois depuis la Révolution**, le 16 juillet 2019, la messe a été dite dans la chapelle de la Visitation. Cependant les sacrilèges, blasphèmes, meurtres et outrages qui avaient profané ce lieu exigeaient avant la messe une réparation pour toutes les graves offenses faites à Dieu. C'est donc en la fête du Mont Carmel qu'eut lieu dans cette chapelle du Mont-Anis, la **cérémonie prescrite de Réconciliation**

Cette **cérémonie** assez rare demande tout d'abord pardon à Dieu par le psaume du « *Miserere mei Deus* ». Puis, les murs extérieurs sont aspergés d'eau bénite. Après cela, le célébrant entre dans la chapelle suivi des fidèles. Tous supplient le ciel par l'intercession des saints en chantant les litanies et le

psaume 67. Chaque verset est précédé de l'antienne « *Exurgat Deus* » « *Dieu se lève et ses ennemis se dispersent, ses adversaires fuient devant sa face* ».



Enfin les murs intérieurs sont aspergés, et le Ciel reprend possession de ce bien qui lui avait été consacré.

M. L'abbé Barrère qui officiait, célébra ensuite la messe telle qu'elle avait toujours été dite en ce lieu puisque la chapelle a échappé aux réformes conciliaires.

Malgré l'état délabré, **les messes ont pu être assurées cet été.** Cette chapelle a été achetée grâce à vos dons. Le projet est grand, il est enthousiasmant, dans une chrétienté en péril où l'on vend et désacralise partout les églises.

Après M. l'abbé Barrère, M. l'abbé Turpault reprend le flambeau pour faire vivre cette chapelle avec vous. Et c'est grâce à vous que les travaux urgents d'huissieries, d'électricité, de plomberie et du sol pourront être rapidement entrepris afin que les messes puissent être assurées cet hiver.



La chapelle du Puy... un même esprit de foi et de charité qui se perpétue :

En effet, c'est dans un esprit de foi pour restaurer la chrétienté ravagée par le protestantisme, que saint François de Sales fonda l'Ordre de la Visitation. Et, c'est par la charité qu'il voulait sauver les âmes : « *C'est par la Charité qu'il faut ébranler les murs de Genève, par la charité qu'il faut l'envahir, par la charité qu'il faut la recouvrir [...]. Je ne vous propose ni le fer, ni cette poudre dont l'odeur et la saveur rappellent la fournaise infernale. [...] Nous devons vivre selon la règle chrétienne, de telle sorte que nous soyons chanoines, et enfants de Dieu non seulement de nom, mais encore d'effet.* » Saint François de Sales



C'est aussi dans un esprit de foi, pour restaurer la chrétienté ravagée par le modernisme que la Fraternité Saint-Pie-X fait revivre cette chapelle et c'est par la charité qu'elle veut sauver les âmes selon la devise de son fondateur Mgr Lefebvre : « *Credidimus Caritatis* » : « *nous avons cru à la Charité* ».

Simon de Cyrène

Parlons d'argent...

La bienséance en France a pour coutume de ne pas parler d'argent. Un sondage Ifop établissait que 78% des Français estiment qu'être riche est 'mal perçu'.

« **Parler d'argent est encore tabou en France** » dit Mme L. sociologue.

Elle **identifie trois raisons culturelles** à cette pudeur :

1 La tradition catholique, 2 l'influence du marxisme et des valeurs égalitaires républicaines, 3 l'héritage de la culture paysanne avec son 'bas de laine'...

Au sujet du bas de laine, il est vrai que les français sont les champions de l'épargne en Europe.

En mai dernier le livret A engrangeait une collecte nette de 1,2 milliard d'euros pour un encours total d'épargne de 405 milliards d'euros.

Une moyenne d'épargne par personne, d'environ 25000 €. Très discrètement encore, les français détiendraient dans leurs bas, plus de 3000 tonnes d'or, soit plus de 100 milliards d'euros.

Livret A, or, Sicav, assurance-vie et autres épargnes sont autant de richesses que convoitent avidement l'État, les investisseurs, la société de consommation, les mondialistes, les lobbies, les associations caritatives etc. ... **Car, votre argent les intéresse !.**

Ils sont tous là, pour vous flatter, vous embellir, vous rajeunir, vous distraire, vous séduire, vous attendrir...

Tout est mis en œuvre pour attiser votre orgueil, votre vaine gloire, votre curiosité, votre confort, votre sensualité, votre insatiabilité, votre hédonisme, vos convoitises, vos loisirs etc...

Jamais Mammon n'a eu la part aussi belle : il n'a qu'à 'pianoter' sur les touches des trois concupiscences et le voilà le maître !

Car le dieu des richesses sait jouer habilement des blessures du péché originel. Il sait inciter l'homme à pianoter et à cliquer, au gré de ses passions... Dans ce quatre-mains funeste, le dieu de l'argent n'a jamais été aussi rusé, ni aussi 'indispensable'...

Hier, la monnaie était sonnante et rébuchante, aujourd'hui elle est électronique, demain... la crypto-monnaie :

Facebook vient d'annoncer le lancement de Libra sa propre crypto-monnaie et la Chine clame que sa 'crypto-monnaie est prête'...

La **crypto-monnaie** est une monnaie émise entre membres d'un groupe, indépendamment des banques. La sécurité des transactions est assurée par la blockchain qui répertorie l'ensemble des transactions, les rendant en principe infalsifiables et inviolables. La validation d'une transaction découle d'un calcul auquel participe chaque ordinateur des membres. Lors de la validation de la transaction, chaque ordinateur se voit attribuer un montant de crypto-monnaie au prorata de sa participation. Pour participer à ces calculs il est indispensable d'investir dans des systèmes spécialisés.



C'est en 1989 qu'eut lieu le premier essai de crypto-monnaie mais il échoua. En 2009 est apparu le Bitcoin. Il essaima en d'autres groupes de crypto-monnaie : Litecoin, Peercoin, Naecoin. En 2014 est arrivée une nouvelle génération de crypto-monnaie avec Moreno, Ethereum, Nxt.

De nombreux pays ont maintenant leur propre crypto-monnaie. La Banque Centrale Européenne, bien que frileuse, commence à travailler sur le projet. Elle met cependant en garde contre une spéculation dangereuse qui n'a plus de rapport avec l'économie réelle.

En 2014 le Bitcoin valait l'équivalent de 500 dollars il est récemment coté au dessus de 11000 dollars.

La crypto-monnaie est donc une nouvelle donne dans la guerre des monnaies et dans l'établissement d'un Nouvel Ordre mondial... Elle permet un contrôle accru de chaque transaction... Grâce à sa crypto-monnaie, la Chine pourrait s'affranchir du dollar.

Le gouvernement chinois contrôle entièrement sa crypto Yuan en l'adossant sur le cours du Yuan. Les 124 crypto-monnaies étrangères ont été interdites en Chine, laissant le crypto Yuan devenir maître des 1,3 milliards de chinois. À l'occasion du Comité Central du Parti Communiste, Pékin a fait savoir qu'il lance désormais sa crypto-monnaie

dans la Zone Economique Spéciale de Shenzhen. (13 millions d'habitants, l'une des villes les plus riches de Chine).

On pourrait continuer à parler d'argent, en croquant quelques chiffres au hasard : les prélèvements obligatoires en France, sont passés à 43,9% ; le budget de l'Éducation Nationale est de 52,72 milliards (Le coût moyen de la scolarité par élève en primaire par an est pour l'État de 6 917€/an) ; les Français passent 20% de leur budget en alimentation et 40% pour les loisirs... Etc..

C'est cette société de consommation que les marxistes, altermondialistes, écologistes et autres, récusent hypocritement sous couvert de justice sociale, et d'égalité. Une pseudo-générosité, dont ils s'attribuent le monopole...

Cependant bien avant Marx et ses supôts, **saint Paul avait fait le point sur ces questions d'argent** :

« Il ne s'agit pas pour soulager les autres de vous réduire à la gêne. Ce qu'il faut c'est l'égalité. Dans le cas présent votre abondance va pourvoir à leur dénuement pour que leur abondance puisse un jour pourvoir à votre dénuement. Ainsi réglera-t-on l'égalité selon ce qui est écrit : 'celui qui avait beaucoup n'a rien de trop et celui qui avait peu ne manque de rien. »

Saint Paul explique la sagesse chrétienne en ce domaine de l'argent :

« C'est une grande richesse que la religion quand on sait se contenter de ce que l'on a. Nous n'avons rien apporté en venant au monde et il ne fait aucun doute que nous ne pourrions rien emporter en le quittant. »

« Si nous avons de quoi manger et de quoi nous vêtir soyons contents. »

« Quant à ceux qui veulent devenir riches ils s'exposent à la tentation et tombent dans les pièges du démon, quantité de désirs inutiles et même nuisibles qui précipitent les hommes dans la ruine et la mort. »

« À la racine de tous les malheurs du monde il y a l'amour de l'argent et certains qui se sont laissés prendre en sont venus à perdre la foi, et se sont infligés à eux-mêmes beaucoup de tourments. »

« Mais toi, homme de Dieu, attache-toi à vivre dans la droiture, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur, mène le bon combat et prend possession de la vie éternelle ». | Tim, VI, 6-12

C'est peut être un peu long, mais tout est dit. **Cependant, saint Luc semble apporter la contradiction à saint Paul avec la parabole de l'intendant malhonnête** : *'Le maître fit l'éloge du gérant malhonnête, car il avait agi avec habileté ; en effet, les fils de ce monde sont plus habiles entre eux que les fils de la lumière. Eh bien moi, je vous le dis : Faites-vous des amis avec l'argent malhonnête, afin que, le jour où il ne sera plus là, ces amis vous accueillent dans les demeures éternelles.'* **1c,xvi,8-9**
Qu'en est-il ?

Expliquant cette parabole, **saint Grégoire de Nysse, recommande** aux enfants de lumière d'être plus habiles que les enfants des ténèbres et de placer leur argent dans le ciel là où la corruption ne peut atteindre. **Faites-vous un trésor qui subsiste dans les cieux**, dit-il.

Saint Jean-Chrysostome développe l'idée et propose le moyen de constituer ce trésor éternel : *« C'est par l'aumône »* dit-il, *« sans l'aumône il est impossible de posséder le royaume du ciel car une source qui retient l'eau se tarit, il en est de même de ceux qui conservent les richesses pour eux-mêmes. »*

Il ressort en effet du témoignage constant de la Sainte Écriture et des Pères de l'Église **que l'homme n'est pas autorisé à disposer au gré de son caprice des revenus qui ne sont pas indispensables** à l'entretien d'une existence convenable et digne de son rang. Bien au contraire, un très grave précepte enjoint les riches à pratiquer l'aumône et à exercer la bienfaisance et la magnificence.

Léon XIII, le 3 décembre 1880, déclarait : *« Nous estimons qu'il est de notre charge de stimuler la charité des chrétiens pour qu'ils s'efforcent soit par leur prière soit par leurs aumônes, d'aider l'œuvre des missions et de favoriser la propagation de la foi. Les fruits à recueillir montrent l'importance de cette simple entreprise : elle a en effet pour objet direct la gloire du nom de Dieu et l'extension du règne de Jésus-Christ sur la terre »* ;

Léon XIII insiste sur la valeur du placement : *« La pratique de l'aumône a été appelée la plus fructueuse de toutes les opérations, car le Christ ne perdra rien de celui qui aura donné. »*

L'aumône, continue Léon XIII, associe le donateur aux bons fruits de l'œuvre bénéficiaire : *« Qu'à la prière suppliante s'ajoute l'aumône dont l'efficacité est telle qu'elle fera de ceux qui*

sont éloignés des hommes apostoliques, les associant à leurs travaux et leurs mérites. »

M. Lours, architecte historien, affirme que les 170 cathédrales édifiées en France entre 1050 et 1350 l'ont été essentiellement par les dons des fidèles et par les fonds propres de l'Église. Ce beau 'manteau de cathédrales' tissé à travers la France porte encore à l'honneur ses généreux donateurs, qui au ciel jouissent certainement d'une gloire toute spéciale pour le bien qui s'est fait et qui se fait encore par leurs dons. Dieu est si bon qu'il rend au centuple la somme donnée.



Mais ce n'est pas tout, à chaque aumône réalisée, le bon Dieu fait en retour l'aumône de sa miséricorde : C'est ce qu'explique saint Jean-Chrysostome : *« Il n'est point de péché que l'aumône ne puisse effacer, c'est un remède efficace pour toutes les blessures. On ne fait pas seulement l'aumône en donnant de l'argent mais en faisant aussi des œuvres de charité. L'aumône est un excellent moyen de satisfaire à la divine justice et d'attirer la miséricorde »*. Dans sa miséricorde, **Dieu accorde donc à l'aumône d'effacer une partie de la dette due au péché.**

C'est pourquoi le prophète Daniel enjoint fortement de pratiquer l'aumône : *« Achète tes péchés par des aumônes et tes iniquités par des œuvres de miséricorde »*.

Par l'aumône, l'Église catholique donne un moyen simple et concret pour réaliser notre bonheur temporel et éternel. C'est ce que confirme saint Jean Chrysostome :

« Car bien que le jeûne soit plus pénible, l'aumône est plus riche en avantages ». En effet, si l'aumône attire la miséricorde de Dieu et mérite le Ciel, elle donne aussi de nombreuses grâces pour le bonheur temporel.

Pourquoi ?

Et bien parce que l'aumône développe un esprit de pauvreté qui libère de l'inquiétude du lendemain et de la préoccupation excessive des biens extérieurs. Les biens ne sont plus dès lors un obstacle dans la marche vers Dieu mais un moyen de faire le bien.

Ainsi délivré, le chrétien peut courir

dans la voie de la perfection. Il ne pense plus à s'installer sur la terre comme s'il devait y rester toujours, il comprend qu'il est là en passant. Il n'est plus embarrassé par des bagages inutiles pour son voyage vers l'éternité. Il a conscience d'être un voyageur. Il aspire à arriver au but suprême, sans retard. Sa marche est même accélérée, toujours plus rapide, parce qu'il est toujours plus attiré par sa fin dernière, au fur et à mesure qu'elle se rapproche de lui. C'est une véritable richesse qui s'ouvre à celui qui voudra bien cultiver cet esprit de pauvreté.

L'Église n'hésite donc pas à parler argent. Elle se place d'ailleurs comme le plus sage et le plus habile des gestionnaires financiers. Ses placements sont fructueux, à l'abri des crash financiers et à fort taux d'intérêt temporels et éternels... enfin, si on veut bien l'admettre... **car, d'aucun se moquent bien de cette 'économie du salut' ... moquerie facile...**

Saint-Paul dans sa deuxième lettre aux Corinthiens reprend les sceptiques : *« Songez-y qui sème chichement, moissonnera chichement, qui sème abondamment, moissonnera abondamment. Que chacun donne selon l'inspiration de son cœur et non d'une manière chagrine et contrainte, car Dieu aime qui donne avec joie. »* L'aumône dépend donc du degré de foi, d'espérance et d'amour de Dieu, en d'autres termes : du degré d'installation sur la terre...

Cependant si l'Église n'hésite pas à parler argent, elle demande cependant le silence sur les aumônes réalisées.

Pourquoi ?

C'est ce qu'explique saint Augustin : *« Notre Seigneur nous défend de placer dans l'opinion des hommes la fin de toutes nos bonnes actions »*. Car Notre Seigneur dit : *« Prenez garde de ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes. » « Je vous le dis, en vérité, ils ont déjà reçu leur récompense. »*

Saint Jean Chrysostome ajoute : *« Appliquez-vous avec le plus grand soin à vous ignorer vous-même et à vous cacher l'œuvre de vos propres mains, afin que votre aumône soit dans le secret, c'est-à-dire reste dans une bonne conscience. »*

Alors chut ! ... *« Pour vous, lorsque vous faites l'aumône, que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite. »* Arrêtons donc de parler argent, comme le demande la bienséance française. Le bien ne fait pas de bruit, mais il est efficace maintenant et pour toujours !...

Simon de Cyrène